



## Pas divorcée et 2 enfants hors mariage

Par **GRISNOIR**, le **24/10/2014** à **16:27**

bonjour,

Mariée en 2005, nous nous sommes séparés deux ans plus tard.

En 2009 , j'ai rencontré quelqu'un avec qui nous avons eu un fils né en 2010 et une fille née en 2011.

Nous sommes maintenant séparés avec le père de mes enfants. Je souhaite obtenir la garde de mes enfants avec un droit de visite . Quelles peuvent etre les conséquences du fait que je ne sois toujours pas divorcée. (j'ai entamé les démarche pour le divorce ..)

Merci

Par **aguesseau**, le **24/10/2014** à **19:47**

bjr,

le fait que vous ne soyez pas mariés avec le père de vos enfants mais avec un autre homme ne change rien avec les droits des père et mère des enfants.

c'est le juge aux affaires familiales qui statuera selon les demandes des parents.

bien entendu le père de vos enfants les a reconnus ?

cdt

Par **GRISNOIR**, le **24/10/2014** à **19:49**

Oui il les a reconnus.

merci bcp !

cdt